AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permet de préparer le salarié au passage de l'examen AIPR afin d'obtenir l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la règlementation DT- DICT défini par l'arrêté du 22/12/2015.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

- Concepteurs
- Encadrants
- Opérateurs

Chaque catégorie dispose d'un programme de formation spécifique, adapté aux responsabilités et aux missions de chacun.

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 18 ans
- Être apte médicalement au poste (attestation médecine du travail)

MODALITÉS D'ACCÈS

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.

TARIFS

Nos formations bénéficient d'une tarification transparente et flexible, facturée au choix :

- À l'heure : À partir de 55 € / heure.
- À la journée : À partir de 490 € / jour.

Ces tarifs sont hors frais annexes (déplacement, location de salle, matériel, etc.).

Un devis personnalisé est systématiquement fourni avant toute inscription pour garantir la clarté financière.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter pour toute adaptation nécessaire).

PROGRAMME

- Introduction à la règlementation anti-endommagement.
- Identification des différents types de réseaux
- Techniques et prévention des risques.
- Responsabilités des intervenants (Concepteurs, Encadrants, Opérateurs).
- Gestion des incidents et dommages.
- Préparation à l'examen AIPR (QCM).
- Validation des acquis par l'examen QCM AIPR sur la plateforme CERBERE.

DURÉE

- Durée de la formation : 7 heures (soit 1 jour).
- Durée du test : 1 heure.

ÉVALUATION

- A l'issue de la formation, le formateur met à la disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM.
- Attestation de fin de formation.
- Attestation de compétences remise au stagiaire en cas de succès à l'examen. La durée de validité de l'AIPR est de 5 ans. Même si elle n'est pas obligatoire, la formation préparatoire à l'examen AIPR est recommandée pour réussir le QCM de cet examen.
- Questionnaire satisfaction à chaud des apprenants à la fin de la session.

LES + DE LA FORMATION

- La formation peut être financée par votre OPCO. Nous pouvons aussi vous proposer des formations sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous analysions vos besoins ensemble.